

Version Française

**Reconnaissance et essais géotechniques - Essais de sol au
laboratoire - Partie 2: Détermination de la masse volumique d'un
sol fin (ISO/TS 17892-2:2004)**

Geotechnische Erkundung und Untersuchung -
Laborversuche an Bodenproben - Teil 2: Bestimmung der
Dichte von feinkörnigem Boden (ISO/TS 17892-2:2004)

Geotechnical investigation and testing - Laboratory testing
of soil - Part 2: Determination of density of fine-grained soil
(ISO/TS 17892-2:2004)

La présente Spécification technique (CEN/TS) a été adoptée par le CEN le 2 décembre 2003 pour application provisoire.

La période de validité de cette CEN/TS est limitée initialement à trois ans. Après deux ans, les membres du CEN seront invités à soumettre leurs commentaires, en particulier sur l'éventualité de la conversion de la CEN/TS en Norme européenne.

Il est demandé aux membres du CEN d'annoncer l'existence de cette CEN/TS de la même façon que pour une EN et de rendre cette CEN/TS rapidement disponible. Il est admis de maintenir (en parallèle avec la CEN/TS) des normes nationales en contradiction avec la CEN/TS en application jusqu'à la décision finale de conversion possible de la CEN/TS en EN.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Lettonie, Lituanie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles